C.R.I.C. N° 62 (2008-2009)

PARLEMENT WALLON

SESSION 2008-2009

COMPTE RENDU

INTEGRAL

Séance publique de Commission*

Commission du Budget, des Finances et de l'Équipement

Jeudi 29 janvier 2009

*Application de l'art. 17, §5, du Règlement du Parlement wallon

SOMMAIRE

Ouverture de la séance..... 3

Organisation des travaux

Orateurs : M. le Président, M. Borsus, M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement..... 3

Interpellations..... 3

Interpellation et questions orales jointes

Interpellation de M. Petitjean à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «l'état des infrastructures sportives de la ville de Charleroi»; question orale de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «les infrastructures sportives» et question orale de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur « le financement alternatif des grandes infrastructures sportives»

Orateurs : M. le Président, M. Petitjean, M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement, M. Borsus..... 3

Interpellation de M. Wesphael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, et à M. Lutgen, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralilté, de l'Environnement et du Tourisme, sur «le traitement des boues de dragages en région wallonne»

Orateurs : M. le Président, M. Wesphael, M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement..... 7

Interpellation et questions orales jointes (suite)

Interpellation de Mme Cassart-Mailleux à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «le coût du service hiver et l'épandage au GPS» et question orale de M. Stoffels à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «la pollution des sels»

Orateurs : M. le Président, Mme Cassart-Mailleux, M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement, M. Stoffels..... 9

Organisation des travaux..... 11

Liste des intervenants..... 13

Abréviations courantes..... 14

Présidence de M. Dimitri Fourny, Président.

- La séance est ouverte à 14 heures 47 minutes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Président. – La séance est ouverte.

Je vous propose d'entamer nos travaux en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le Président. – L'interpellation de M. Wesphael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «l'entretien des pistes cyclables en Région wallonne» est transformée en question écrite.

Monsieur Borsus, vous avez un commentaire à formuler ?

M. Borsus (MR). – Très brièvement, en ce qui concerne l'ordre du jour, Monsieur le Président, puis-je vous demander, compte tenu du léger décalage de temps, si, avec l'accord de M. le Ministre, il serait possible de décaler mon premier bloc de questions à la fin de l'ordre du jour, après tout le monde, et ce, afin de ne déranger personne.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Tout au long de ma vie, je n'ai eu que du respect pour les Parlementaires. Je suis d'accord.

M. Borsus (MR). – Je vous en remercie, Monsieur le Ministre.

INTERPELLATIONS

INTERPELLATION

DE M. PETITJEAN À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT, SUR «L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE LA VILLE DE CHARLEROI»

QUESTION ORALE DE M. BORSUS À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT, SUR «LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES»

QUESTION ORALE DE M. BORSUS À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT, SUR «LE FINANCEMENT ALTERNATIF DES GRANDES INFRASTRUCTURES SPORTIVES»

M. le Président. – L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. Petitjean à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement sur « l'état des infrastructures sportives de la ville de Charleroi»; la question orale de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement sur «les infrastructures sportives» et la question orale de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement sur «le financement alternatif des grandes infrastructures sportives».

La parole est à M. Petitjean pour développer son interpellation.

M. Petitjean (FN). – Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de me réjouir de vous revoir parmi nous. J'espère que vous êtes en plus grande forme car vous en aurez besoin dans les prochains jours et les prochains mois. C'est aussi l'occasion de vous présenter nos bons voeux. Nous n'en avons pas encore eu l'occasion cette année.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Je vais vous dire, j'ai vraiment encore envie d'être candidat, vous comprenez. Ce n'est un secret pour personne.

M. Petitjean (FN). – La première interpellation de l'année concerne la Ville de Charleroi, plus précisément, l'état de ses structures sportives.

La Ville de Charleroi est la première métropole de Wallonie. Charleroi la sportive, avec les Spirous, la Villette, le Gymnos, les Dauphines... présente un manque cruel de structures sportives. Elles sont dans un état lamentable et loin d'un fonctionnement

optimal. L'Hélios est fermée depuis de longs mois. Les terrains de foot — et ils sont multiples — sont défectueux. La piste d'athlétisme est plus qu'abimée. Le stand de tir, lui aussi, est inaccessible et la patinoire ne fonctionne que vaille que vaille.

Comme le dit la rédaction sportive de *Sud Presse*, Charleroi a mal à ses infrastructures vieillissantes qu'on a laissé pourrir sans rien faire, parce que les priorités étaient ailleurs. Elle ajoute : *« la liste des problèmes rencontrés au niveau des infrastructures est énorme, que ce soit dans les complexes, les piscines, les terrains de foot, le constat est clair : c'est un véritable désastre. C'est tellement vaste qu'on ne sait pas par où commencer. »*

Lorsque, pour la première fois, a été évoqué la création de centres axés sur des sports ciblés, j'ai demandé et prié votre prédécesseur, M. Claude Eerdekens, de réserver à Charleroi le centre d'entraînement du conditionnement des sportifs de haut niveau, tous sports confondus.

Vous avez récemment tranché, Monsieur le Ministre, en sélectionnant Liège, Mons et Bruxelles. Charleroi est passé à la trappe malgré ses équipes qui font honneur à la Wallonie, qui sont attractives pour de nombreux jeunes, dans une région où la précarité se développe. Cette précarité pour être résolue doit passer par les écoles de sport.

La pratique du sport se doit dès lors de mobiliser un maximum de moyens, non seulement pour les sportifs de haut niveau, mais aussi, et surtout, pour les jeunes.

Puis sont venues les annonces telles que la réouverture de l'Hélios, la construction d'un stade exceptionnel pour accueillir la coupe d'Europe...

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Je n'ai jamais dit cela !

M. Petitjean (FN). – L'échevine Colicis, situant déjà les lieux probables de ce stade.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Mme Colicis, ce n'est pas moi.

M. Petitjean (FN). – J'ai même assisté à une commission communale à l'Hôtel de Ville de Pont-à-Celles où deux échevins de la Ville de Charleroi, M. Massin et Mme Colicis, ont présenté un projet fabuleux, la prévision d'installations ayant un pied dans la commune de Pont-à-Celles.

Et puis, patatras ! Plus de stade d'exception et aujourd'hui, le Président Bayat déclare que, dans les trois ans, un stade *intra-muros*, sera construit à Charleroi, à l'initiative du privé.

Cette déclaration, si elle est suivie des faits, est une bonne nouvelle, car le public ne devra rien débourser.

Plus embarrassant — un rien poujadiste à ce stade électoral — l'annonce de discussions pour aboutir à un accord global sur les structures sportives de la Ville de Charleroi à rénover, à réhabiliter, à créer entre un accord à passer entre vous, Monsieur le Ministre, et M. Magnette.

Pour nous, M. Paul Magnette, est considéré comme un citoyen lambda., au niveau de Charleroi. Il n'est pas un élu communal. Je le vois mal débarquer dans votre Cabinet avec des plans élaborés par les services de la Ville de Charleroi, car non-conseiller communal. Il n'a donc aucun droit de regard sur des projets encore non connus du Conseil communal.

Le FN sait qu'il y a des projets de structures sportives qui dorment depuis plusieurs années dans les tiroirs de l'administration communale de Charleroi. Il s'agit tout simplement d'actualiser et de transmettre sans passer par un facteur, fût-il un facteur de luxe.

Depuis l'introduction de mon interpellation, par la grâce de Dieu ou du grand architecte divin, une série de dossiers reçoivent, Monsieur le Ministre, votre accord de subventionnement. Au point que ce week-end, au cours d'une réunion du Front national à Charleroi, un participant évoque vos possibles débarquements sur la liste du PS pour les régionales à Charleroi, estimant que M. Magnette n'a pas réussi son passage en deuxième session. *(Rires dans l'Assemblée)*

Quels sont les projets que vous avez subventionnés ? Il y a la piste d'athlétisme du stade Jonet. Pour avoir quand même été un athlète d'un certain niveau, il est clair que, depuis 30 ans, Charleroi n'a plus de piste convenable pour l'athlétisme. J'ai eu l'occasion d'aller souvent dans la région de Liège, de concourir et là, il y avait quand même déjà à l'époque, des infrastructures remarquables.

Pour la piste d'athlétisme, vous avez prévu 550.000 euros, la rénovation du stade de la Neuville, pour 464.000 euros, et en plus, la mise en conformité du COS2 pour étendre les écoles de jeunes du Sporting et de l'Olympic pour 3 millions d'euros, soit un total d'un peu moins de 4 millions d'euros.

L'effort de la Région est à souligner, mais est-il suffisant ? Nous ne le pensons pas, car comme vous, comme je l'ai énoncé en débutant, il y a encore tellement à faire.

En conclusion, Monsieur le Ministre, pouvez-vous répondre à ces questions ? Quels sont les

dossiers qui concernent le sport à Charleroi, qui sont introduits à votre Cabinet, que ce soit des avant-projets ou des projets ?

Avez-vous déjà décidé d'accorder de nouvelles promesses fermes de subsides ? Si oui, pour quels projets ?

Enfin, le plus important : le « Plan Magnette », comme on l'a souligné dans la presse — soit un plan général de réhabilitation, de rénovation, de création de structures sportives — vous a-t-il été soumis et par qui ?

M. le Président. – La parole est à M. Borsus pour poser sa question orale.

M. Borsus (MR). – En attendant votre éventuelle arrivée à Charleroi — c'est ce que je viens d'entendre, sans rire, de l'intervention précédente, c'était le vrai scoop — Monsieur le Ministre, je souhaiterais vous offrir l'occasion de nous informer de façon plus globale d'un certain nombre de décisions concernant les infrastructures sportives puisqu'on sait qu'un certain nombre de celles-ci font encore cruellement défaut ou que la rénovation de certaines autres est aujourd'hui devenue largement impérieuse.

Le Gouvernement wallon vient de vous charger de la mise en oeuvre de la première phase d'un programme d'investissement et d'entretien 2008-2009 considérable puisqu'il se monte à une somme de 33,5 millions d'euros. Quinze millions sont destinés à l'entretien et à la rénovation, tandis que dix-huit seront consacrés à la réalisation de nouvelles infrastructures.

Dix-huit projets sont concernés, me semble-t-il, par ces investissements en Région wallonne. Puis-je vous demander, Monsieur le Ministre, quels sont les dossiers qui ont été retenus par le Gouvernement, quelles sont les localisations de ces projets, quels sont les budgets qui y ont été alloués, tant en ce qui concerne le premier que le second des volets que je viens d'évoquer ? Quels sont également les critères de sélection retenus par le Gouvernement sur votre proposition ?

Avec votre accord bienveillant, je me propose de glisser, Monsieur le Président, vers la deuxième question jointe à l'interpellation.

M. le Président. – Allez-y, Monsieur Borsus. Je ne vous retiens pas.

M. Borsus (MR). – Je souhaite, Monsieur le Ministre, vous interroger plus spécifiquement sur le mécanisme de financement alternatif des grandes infrastructures. Puis-je vous demander la liste des dossiers qui ont fait l'objet de ce financement alternatif en 2008, les montants dédiés à chacun des projets ?

Par ailleurs, étant attentif à un certain nombre d'investissements, j'ai observé qu'un glissement — c'est bien normal, s'agissant de patinoires — s'est opéré entre un budget dédicacé à la piscine de Liège d'un montant de 1,2 million d'euros, qui a glissé vers des besoins rencontrés pour la patinoire de Liège également.

Comme vous savez que je suis un modeste, mais récurrent avocat de la patinoire de Jambes, je me disais que le prochain glissement budgétaire du même ordre pourrait peut-être atterrir un petit peu plus loin encore, c'est-à-dire, pourquoi pas, vers la patinoire de Jambes.

Voilà, Monsieur le Ministre, un regard transversal sur les investissements, sur les infrastructures, sur les décisions du Gouvernement, petite question sur les mécanismes alternatifs de financement et enfin, un regard plus localiste concernant deux dossiers, un dossier de glissement de financement à Liège, de 1,2 million d'euros, et une question finalement ou un plaidoyer pour l'avenir, pour un geste, pourquoi pas, du même acabit, concernant une autre patinoire un peu plus proche géographiquement.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Daerden.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Monsieur le Président, chers Collègues, je ne vous cacherai pas que c'est pour moi un grand plaisir d'intervenir dans le domaine des infrastructures sportives, dans leurs deux dimensions, d'ailleurs, puisqu'on l'a évoqué à la fois sur le plan communautaire et sur le plan régional.

C'est vrai que dans le fond, elles sont quand même quelque peu liées, vous avez raison, Monsieur Petitjean. On ne peut pas nier les synergies entre les deux facettes.

En ce qui concerne Charleroi, nous allons faire bref. J'ai reçu le bourgmestre et Mme Colicis qui est Échevine des sports. Je les ai reçus il y a quelques jours lors d'une réunion où j'ai voulu mettre à plat les dossiers de Charleroi.

Vous savez, j'ai vécu pendant des années avec deux Chefs de Cabinets de Charleroi. Vous imaginez bien qu'ils étaient quand même attentifs aux dossiers de leur sous-région. On ne peut pas imaginer le contraire.

J'ai reçu le Bourgmestre et l'Échevine des sports qui disaient que je ne faisais rien pour Charleroi, mais il faut autre chose que cela pour me perturber.

Pour pouvoir agir, je dois être en possession de dossiers. Monsieur Borsus, sans dossiers, je ne sais rien faire. Finalement, qu'ai-je retenu, ainsi, tout sera

on ne peut plus clair : rénovation et agrandissement des vestiaires, des écoles de jeunes, du Sporting à Marcinelle et de l'Olympic à Marcinelle.

Le premier dossier qui a été retenu s'élève à 1,5million d'euros de subsides. En qui qui concerne la rénovation du bâtiment de la Garenne. Celle-ci sera subsidiée d'un montant de 1,5 million. Voilà les deux dossiers que j'ai retenus. C'est vrai qu' il y a Helios qui représente un montant de 2,5 millions. Je parle toujours des subsides que j'ai donnés, je ne parle pas de l'investissement.

M. Petitjean (FN). – L'Helios s'est déjà promis ?

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Tout à fait !

M. Petitjean (FN). – La promesse est faite ?

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Le financement alternatif pour l'année 2006 est de 2,5 millions pour Helios. Croyez-moi, tout ce que je vous dis est pesé et mesuré. On est au stade de l'adjudication.

Je vais vous raconter une anecdote, parce que je ne résiste pas à la tentation. Quand je suis arrivé au département, étant donné que mon chef de cabinet était de Charleroi et je lui ai dis : je vais sortir un jour un dossier en financement alternatif. Alors, le premier dossier de ma vie politique que j'ai sorti en financement alternatif, il y a une dizaine d'années, c'est le Spiroudôme de Charleroi. Mais, sans dossiers, je ne sais rien sortir, c'est impossible. Et voilà que les deux dossiers, je viens de les recevoir.

Il est clair que dans le cadre du financement classique, il est impossible de faire face. Le bureau croule sous les demandes. C'est pourquoi, j'ai plaidé et obtenu un certain nombre de financements alternatifs. J'ai obtenu 75 millions de financements alternatifs pour le sport. Je viens de faire une première attribution et je ferai l'autre dans les prochaines semaines.

Liège me pose un problème, je ne vous le cacherai pas, dans la mesure où j'ai toujours voulu traiter Liège comme tous les autres. Pour la patinoire de Liège, j'avais donné un subside de 2,5 millions. J'ai d'ailleurs expliqué que s'il renonçait, je transférais les subsides. J'essaie de trouver avec chacun la meilleure formule d'application. Je l'ai fait avec la patinoire, vous aviez l'air de tenir à la patinoire au-delà de tout — et c'est pourquoi au niveau du Gouvernement, j'ai proposé le transfert à l'intérieur des enveloppes octroyées, pas d'enveloppes additionnelles.

Alors, en ce qui concerne Namur, vous m'avez interpellé au niveau de la Communauté. De manière superficielle, on a réactivé le dossier. Je vous ai dit en Communauté que je chercherais une solution plus définitive. Je n'ai rien oublié de ce que je vous ai dit et je respecterai ce que j'ai dit. Voilà, on a fait un premier pas rapide. J'en suis très heureux. Il a d'ailleurs été, pour être tout à fait sincère avec vous, plus rapide que je ne le craignais. Je craignais de rencontrer plus de difficultés.

M. le Président. – La parole est à M. Petitjean.

M. Petitjean (FN). – Monsieur le Ministre, vous avez accordé pour les vestiaires de Marcinelle et de Marchienne-au-Pont et de la Garenne, qui sont repris dans le dossier qu'on appelle COS2, (Centre d'orientation sportive), un montant de 3 millions au total. Par contre, pour le stade Jonet et Neuville, je suppose que c'est un peu prématuré et qu'il n'y a toujours rien de promis. Alors, en ce qui concerne la coupe du monde ...

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – En ce qui concerne le stade Jonet, c'est fait.

M. Petitjean (FN). – Ah oui, mais vous ne l'avez pas repris.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Non mais, je tiens à vous le dire.

M. Petitjean (FN). – Oui, et la Neuville ?

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – On vient seulement d'avoir le dossier.

M. Petitjean (FN). – Ah bon d'accord. C'est parce que la presse a déjà annoncé que le Gouvernement wallon avait accordé les subventions pour la Neuville.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Pas à ma connaissance.

M. Petitjean (FN). – Alors, la Coupe du Monde 2018, je suppose que c'est un *dream* pré-électoral qui ...

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – *«I have a dream !»*

M. Petitjean (FN). – *«I have a dream !»* ... qui bouleverse un petit peu la vie régionale. Pourquoi ? Parce ce que, dans ce qui est projeté par des esprits malins, il n'y a pratiquement rien sur Charleroi-ville. Trevieuxsart, c'est Pont-à-Celles, Wahiot, c'est Fleurus.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Je ne sais même pas de quoi vous me parlez. Fleurus, Pont-à-Celles ...

M. Petitjean (FN). – C'est ce qui a été décidé et annoncé dans la presse et qui a été repris dans des réunions de Collège et de commissions de conseil communal. Pour l'Helios, ce que je sais, c'est que l'adjudication va être lancée mais qu'il y aura très probablement des demandes supplémentaires étant donné que le dossier est vieux.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – J'ai donné 2,5 millions et ils n'auront que cela !

M. Petitjean (FN). – Ceci étant dit, ce qui est le plus important, c'est qu'à votre connaissance, il n'y a pas de dossier général de réhabilitation, de rénovation, de création de l'ensemble des structures sportives de la Ville de Charleroi.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Dans l'ensemble ? Mais c'est impossible. En fait, les dossiers doivent s'introduire les uns après les autres, y a pas de logique d'ensemble. Dans cette législation, c'est dossier par dossier. Chaque dossier que vous avez énoncé, je vous ai répondu positivement ou négativement, peu importe, mais c'est dossier par dossier.

M. Petitjean (FN). – Vous voyez aussi en cette période préélectorale, l'interview d'un monsieur que vous connaissez bien débouche sur de telles affirmations.

M. le Président. – Ceci clôture notre débât.

INTERPELLATION

DE M. WESPHAEL À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT, ET À M. LUTGEN, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME, SUR « LE TRAITEMENT DES BOUES DE DRAGAGES EN RÉGION WALLONNE »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. Wesphael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement, et à M. Lutgen, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, sur « le traitement des boues de dragages en Région wallonne ».

M. Wesphael (Écolo). – Monsieur le Ministre, la voie navigable est généralement reconnue comme le moyen de transport le plus économique et le moins polluant. Cependant, il faut regretter le manque d'entretien des axes de circulation dans lesquels s'accumulent la vase et les boues d'origines diverses. Le dragage des boues permet de rencontrer plusieurs objectifs, à la croisée de l'économie et de l'écologie : outre qu'il favorise la navigation, il permet l'accès aux quais de chargement et de déchargement, il garantit l'écoulement des eaux et assure le fonctionnement normal des prises d'eau pour alimentation industrielle.

Aujourd'hui que nous nous situons à la croisée de toutes les crises, le non-dragage des voies navigables pénalise les entreprises — la sidérurgie carolorégienne en est un bel exemple — car les bateaux ne circulent plus à pleine capacité, ce qui accroît la facture énergétique pour les entreprises et le coût environnemental pour la collectivité dans son ensemble.

Pouvez-vous m'indiquer les actions — en me précisant le budget et le calendrier — que la Région wallonne entend entreprendre en la matière pour permettre à la voie d'eau de jouer son rôle d'axe de circulation majeur ? De telles mesures pourraient contribuer à « booster » la compétitivité des entreprises à un moment crucial.

Une note de synthèse de la Région wallonne, datée de juillet 2007, évalue le dragage du passif à 2.100.000 ml et le dragage d'entretien annuel, c'est-à-dire à caractère récurrent, de l'ordre de 550.000 m 3 (chiffres de 1999).

Pouvez-vous le confirmer ? N'y a-t-il pas lieu de les actualiser ? La réglementation wallonne classe les boues en deux catégories : la catégorie « A » pour les boues peu ou pas contaminées, la catégorie « B » pour les boues polluées. Seules les boues de catégorie « A » peuvent être valorisées avec prudence compte tenu de la présence de métaux et de composés organiques polluants. Les valorisations possibles sont diverses : remblais, notamment.

Pouvez-vous nous donner une estimation des volumes de boues de catégorie « A » et « B » issues de nos cours d'eau à traiter ? Pouvez-vous nous indiquer combien de centres de regroupement de boues de dragages existent concrètement en Wallonie et quels sont les extensions et les nouveaux sites envisagés ?

D'autres techniques sont envisagées comme alternatives au regroupement, la note de synthèse précitée de l'Office wallon des déchets indique la technique du « filtre-presse » ou du « filtre à bandes » présentant l'avantage d'être mise en oeuvre sur le site même de dragage, contrairement au centre de regroupement qui immobilise plus d'espace et semble s'avérer plus économique.

La technique de « filtre à presse » pourrait se révéler bien moins coûteuse, elle est plus rapide, nécessite moins de main-d'oeuvre et d'immobilisation de terrain. De plus, le dragage, étant plus localisé, les résultats seraient plus rapides, tout comme la mise en décharge ou la valorisation subséquentes. Elle a, par ailleurs, fait l'objet de tests

qui semblent concluants. Pouvez-vous nous donner votre appréciation sur ces différentes méthodes? Pouvez-vous nous faire part des résultats des études comparatives qui ont été menées en la matière?

En ce qui concerne l'élimination des boues, pourriez-vous nous indiquer quelle est la proportion des boues de catégorie «A» qui aboutit en CET en précisant la classe du CET.

La note de synthèse précitée de l'Office wallon des déchets indique qu'une étude a été réalisée à l'instigation du MET sur l'utilisation des produits de dragage de catégorie «A» dans un but de fertilisation ou de création de «néosols».

Toutefois, le Ministère fédéral des classes moyennes et de l'agriculture a manifesté son opposition à un recyclage de ces produits en agriculture, limitant, dès lors, leur utilisation à des usages tels qu'amendement forestier dans un but de fertilisation ou en tant que néosols pour les sites industriels. Pouviez-vous m'indiquer les raisons qui justifient ces réticences? La situation a-t-elle évoluée depuis lors? Il semble que les boues de catégorie «B» puissent également faire l'objet de traitements spécifiques. Pouvez-nous nous dire où en est le procédé «NOVOSOL», développé par la S.A. «SEDISOL»?

Quelle est l'articulation entre le nouveau décret «Sols» et l'AGW du 12 juin 2001? Les normes sont-elles concordantes? La note de synthèse précitée de l'administration précise que la solution au problème devrait venir du résultat de l'appel d'offres lancé récemment par le MET pour la gestion globale des boues et auquel 3 sociétés ont répondu.

Enfin, pouvez-vous nous dire où l'on en est aujourd'hui? Ne pensez-vous pas que cette question ne ferait l'objet d'une gestion un peu plus rigoureuse dans le temps, au vue de son importance pour l'activité économique wallonne?

M. le Président. – La parole est au Ministre Daerden, qui répond en son nom et au nom du Ministre Lutgen.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Monsieur le Président, chers collègues, en fait, Monsieur Wesphael aborde un thème qui me tient à coeur depuis des années. Je pense que c'est un thème fondamental du développement de la Wallonie, pour lequel je me bats depuis des années sans avoir encore marqué beaucoup de points, pour être tout à fait sincère et j'en souffre. Mais je crois qu'on avance et des actes déterminants ont été posés. Chacun son appréciation, on peut ne pas être d'accord, mais je pense qu'enfin des actes importants ont été posés dans la mesure où, tout d'abord, nous avons des centres de regroupements: nous avons Aubourg, la Plaine, Vrémont, Ampcin, Bizet, Erqueline et Saigne. Voilà ce que nous avons en cours d'exploitation. Nous en avons également, en cours de construction.

Mais je pense, personnellement, au risque d'être en désaccord avec les spécialistes, que le problème de fond, c'est de pouvoir extraire et traiter les boues de catégorie «B». Car, 75% des boues sont de catégorie «B». Comment devons-nous traiter ces boues polluées?».

Nous pouvons les traiter par l'inertage. Il faut se dépêche de les inerter pour pouvoir extraire et retraiter, car mon envie est simple, je voudrais en faire des murs anti-bruits. A condition que ce soit inerté et que je n'ai plus de critiques, évidemment!

Nous avons été voir toutes les phases préliminaires et nous avons fait des études scientifiques les plus élevées. Aujourd'hui, on reconnaît que c'est un bon processus. D'ailleurs, nous avons créé une usine pour inerter. Les marchés sont passés. Aujourd'hui, nous sommes en phase de mettre en oeuvre un processus important. Il a été difficile, je le reconnais, il a été beaucoup plus lent que je ne l'espérais, pour être tout à fait sincère.

On a les sites de traitement, on a l'inertage. Maintenant, que les choses soient claires, le procédé est unique dans le monde. C'est chez nous, que ce processus d'inertage a été inventé.

M. le Président. – La parole est à M. Wesphael.

M. Wesphael (Écolo). – Monsieur le Minisitre, je partage votre analyse de ce dossier. Simplement, je pense qu'il y a une équation à laquelle je n'ai pas de réponse, c'est que; la part des transports par la voie d'eau et par le chemin de fer stagne depuis des années.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – C'est juste.

M. Wesphael (Écolo). – Nous sommes à 25% aujourd'hui et les 75% restants se font par camions.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – C'est juste.

M. Wesphael (Écolo). – Et à peu près un 12-13% pour la voie navigable.

Le problème, c'est qu'à côté de cela, le transport par camion continue véritablement à croître! L'objectif, ce n'est pas de réduire la part du camion, parce que de toute façon c'est impossible, mais c'est de faire en sorte qu'elle n'augmente pas, la part des transports par camion, par le biais du renforcement de la voie d'eau et du train.

J'espère, dès lors, que les mesures que vous venez de nous indiquer vont permettre de nous sortir

de ce problème, parce que c'est capital pour la Wallonie !

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Je suis d'accord !

La demande de mobilité a augmentée, mais la proportion, vous avez raison, n'a pas changée. On n'arrive pas à la changer !

On n'arrive pas à augmenter la part ! Ce sont les opérateurs économiques qui choisissent, il faut aussi rester objectif !

M. Wesphael (Écolo). – Je suis d'accord, mais si nos voies navigables ne sont pas plus naviguables, nous aurons également un problème ! Il ne suffit pas de draguer !

M. le Président. – Voilà qui va clôturer cette brillante intervention !

INTERPELLATION

DE Mme CASSART-MAILLEUX À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT, SUR «LE COÛT DU SERVICE HIVER ET L'ÉPANDAGE AU GPS»

QUESTION ORALE DE M. STOFFELS À M. DAERDEN, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT, SUR «LA POLLUTION DES SELS».

M. le Président. – L'ordre du jour appelle l'interpellation de Mme Cassart-Mailleux à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «le coût du service hiver et l'épandage du GPS», et la question orale de M. Stoffels à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement, sur «la pollution des sels».

La parole est à Mme Cassart-Mailleux pour développer son interpellation.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Tout d'abord, j'avais une question ; le numéro 18 sur l'état d'avancement du pont autonome de Liège. Si Monsieur le Ministre veut bien me donner la réponse, je la transforme en question écrite, comme cela ce sera plus simple.

Nous venons de connaître en ce début de mois de janvier, un hiver que l'on peut qualifier sans exagérer, d'hiver «rude» ! A Rochefort, le thermomètre...

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Mauvaise année, Madame !

Mme Cassart-Mailleux (MR). – ...Est descendu à moins 30°. C'est une mauvaise année pour nous, mais je pense que cela fait du bien, une année où on a un gel qui reste et qui est permanent. C'est vrai que, pour vous, Monsieur le Ministre, je peux comprendre que vous le qualifiez «d'hiver mauvais», puisqu'il risque d'entraîner des dépenses assez considérables.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – À mon avis, je ne ferai pas le Ravel cette année-ci !

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Allez, ne soyez pas pessimiste, Monsieur le Ministre ! De plus, on annonce encore dix jours de froid excessif pour la semaine prochaine !

Les épandeuses du MET n'ont certes pas chômé, nous avons pu les croiser sur nos routes, sur les quelques 7.725 kilomètres de routes wallonnes avec une présence accrue forcément en ce début d'année. Je souhaiterais, dès lors, connaître les coûts du service hiver pour la période 2008-2009.

Pouvez-vous me ventiler le budget pour les fondants chimiques et les frais du personnel ? Combien de tonnes de sels ont été déversées ?

En cas de températures trop basses, le sel est remplacé par du chlorure de calcium qui serait moins bon pour l'environnement. Quelle quantité de ce produit chimique a-t-elle été déversée et quels sont les impacts sur l'environnement ?

Quelle région a nécessité le plus d'interventions et quelle est réellement la flotte qui est à disposition du MET pour pouvoir faire à ces interventions ?

Avez-vous dû faire appel à des entreprises privées pour exercer ce service qui pour le moins nécessitait, quand même, beaucoup de monde.

Je souhaiterais, ensuite, aborder avec vous, un système qui a été testé, entre autres, dans ma commune à savoir : l'épandage au GPS. Ainsi depuis octobre dernier, quatre épandeuses de la régie du MET d'Ouffet comme les régies de Daussoulx, Bouge et Sprimont, sont équipées de ce nouveau système. A quoi sert-il exactement et comment fonctionne-t-il ? A-t-il un coût vraiment élevé ? Nécessite-t-il une formation ? L'installerez-vous sur toutes les différentes machines ?

M. le Président. – Confirmez-vous bien qu'il s'agit du «GPS» et pas du «GSP» ?

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Oui !

M. le Président. – La parole est à M. Stoffels pour poser sa question,

M. Stoffels (PS). – Monsieur le Président, chers Ministres, chers collègues, tout d'abord, je tiens à remercier le Ministre et ses équipes, notamment, les équipes du Ministère de l'Equipement et du Transport qui ont assuré, pendant les mois qui sont derrière nous, maintenant un service d'hiver de qualité, même si on peut considérer qu'il soit tout à fait normal que ce service soit rendu à la population. D'un autre côté, il faut apprécier l'effort qui a été fait à des conditions hivernales qui sont comparables aux hivers passés, assez exceptionnelles quand même !

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Sincèrement, je vous remercie !

M. Stoffels (PS). – Tout d'abord, je tiens à remercier pour le service d'hiver et la sécurité routière qui en découle. Ceci ne m'empêche pas, évidemment, de poser les questions !

En période hivernale, la concentration dans le sol de chlorure de sodium et de chlorure de calcium peut représenter un danger de pollution pour les sols et pour les nappes phréatiques, ce qui affecte par ailleurs la biodiversité en modifiant durablement la qualité des habitats nécessaires aux espèces dont certaines sont en voie d'extinction.

Une première solution consisterait à diluer les sels par l'intermédiaire de bassins d'orage construits le long des autoroutes, ce qui permettrait de réguler le débit des eaux de ruissellement des chaussées tout en les épurant.

Cette épuration requiert l'investissement dans des bassins d'orage suffisants en nombre et adaptés afin d'y assurer la présence d'une qualité d'eau telle que nous la connaissons en période de neige ou de pluie.

D'autre part, la DGAR s'efforce de cibler au mieux les actions d'épandage tant préventif que curatif, c'est-à-dire par le choix sélectif, en fonction des moments météorologiques, des endroits, de l'état des routes, de la qualité du revêtement, du trafic routier, des quantités de sel. La technique appelée «épandage mixte», «épandage humidifié» est de plus en plus utilisée car elle stimule la réaction du sel et permet aux fondants de rester fixés à la route. Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse par rapport à cette problématique particulière, qu'elle est l'ampleur de cette question que je viens de soulever ? Y-a-t-il des méthodes pour remédier à la problématique des pollutions des sols, des nappes phréatiques engendrées par l'épandage du sel tant nécessaire pour assurer la sécurité routière en période hivernale.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Daerden.

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Nous avons évalué la situation entre le 15 octobre et le 31 décembre, on en est déjà à 13 millions. Je vous annonce que ce sera une mauvaise année. On a fait une recherche spéciale pour répondre à votre question.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Vous dites qu'on en est déjà à 13 millions, c'est pour l'année 2008 ? Vous n'avez aucun chiffre pour 2009 ?

M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Qu'avons-nous pour 2009 ? Les 15 premiers jours, 3,7 millions. Je suis certain que cela va être une très mauvaise année. Le problème c'est quand nous avons comme maintenant une situation atmosphérique pluvieuse, humide et avec des températures entre -3° et +3°. C'est ce qu'il y a de plus onéreux pour nous. Vous comprenez, s'il gèle à -20°, il fait sec, pas de problème, j'ai appris cela avec le temps. C'est pour cela que je suis certain que cette année va être une année très difficile. En 15 jours, 3,7 millions. Mais l'argent est là.

On me parle de chlorure de calcium, on me dit que l'on utilise plus que cela. Les communes les plus touchées, c'est évidemment dans les Provinces de Luxembourg, Liège et Namur. Nous avons 291 contrats d'intervention avec des entreprises privées pour gérer l'affaire. Alors c'est vrai qu'on a un projet, le suivi des épandeuses par le GPS. On a essayé de mettre cela au point, cela permettra le suivi en temps réel des opérations : position, vitesse, largeur d'épandage et quantité épandue. L'évolution technologique permet à notre administration de vérifier en temps réel l'évolution de la situation, de contrôler les prestations des entreprises privées. Aujourd'hui, on a 75 épandeuses, 9 chez nous et 66 du privé, qui sont équipées avec ce système.

Concernant la pollution par les sels, il est vrai que certains bassins d'orage en bordure d'autoroutes ont été conçus pour diluer les sels ayant leur rejet dans un cours d'eau protégé. Exemple : le bassin de la Cedrogne, si je ne me trompe pas, sur l'E25 dans la région de la Baraque Fraiture et le bassin de la Semois, sur l'E411, à hauteur d'Arlon.

Comment imaginer financièrement pareil équipement à chaque exutoire ? Les autres bassins sont conçus comme des régulateurs de crue et zones de stockage en cas de risque de pollution par hydrocarbures ou autres produits dangereux.

Nous sommes évidemment bien conscients de l'impact des fondants routiers sur l'environnement et sur les eaux souterraines. On a demandé une étude à la Faculté des Sciences Appliquées «service d'hydrogéologie» de l'Université Libre de Bruxelles.

Il faut ajouter que depuis près de 3 ans, l'administration a généralisé les épandages

humidifiés, à savoir un traitement avec chlorure de sodium additionné de saumure de chlorure de sodium. Épandage 30/70, à savoir 30g de saumure pour 70g de chlorure. Le fondant était collé sur le revêtement et la réaction de mise en solution est accélérée.

De surcroît, nous réussissons ainsi à réduire la largeur de l'épandage. N'oublions pas non plus que le programme météoroute permet d'intervenir à bon escient, au moment opportun, et d'éviter ainsi les épandages préventifs. Je ne vous cacherai pas que le débat reste ouvert avec Monsieur le Directeur Général, pour déterminer le bon moment d'intervention. Parce que quand c'est trop tard, c'est foutu ! Je suis conscient que cela coûte très cher.

M. le Président. – La parole est à Mme Cassart-Mailleux.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Je vous rejoins à propos de cette année difficile. Nous verrons bien, de toute façon, l'année ne se clôturera qu'en décembre et donc nous ne pouvons pas nous avancer maintenant. Je sais que l'année précédente n'a pas été une année où l'on a réellement épargné de l'argent.

Elle a été difficile et par rapport aux différentes expériences qui sont menées au niveau des GPS, je crois que l'on peut réguler et consommer moins par le biais de ces machines, leur développement peut être tout à fait positif. Je vous rejoins sur la sécurité des gens, c'est très important. Il est vrai que quand on a -20° ; les routes sont bien sèches même s'il fait froid. Mais maintenant, avec le brouillard et du -2° ou -3°, c'est plus complexe.

C'est le temps le plus difficile à gérer pour le MET. Faire l'état des lieux était important, mais nous ne pourrons faire l'état des lieux qu'à la fin de l'année, lorsque l'année civile sera écoulée. Nous évaluerons les choses à ce moment.

M. le Président. – La parole est à M. Stoffels ?

M. Stoffels (PS). – À mon tour, je tiens à remercier le Ministre pour la réponse qu'il a donnée, et ce, d'autant plus que la responsabilité de l'administration est impliquée. J'approuve totalement l'usage du GPS qui permet de suivre en temps réel les camions qui pratiquent l'épandage, ce qui permettra en cas d'accident éventuel de constater les faits et de déterminer alors les responsabilités.

C'est la même question en ce qui concerne l'épandage préventif, à quel moment faut-il intervenir ? Là aussi, je partage votre analyse, dans le sens où la responsabilité de l'administration est impliquée. Si jamais un épandage était fait quelques instants trop tard, je préfère alors que nous soyons du bon côté en ayant évité les accidents. Je vous remercie également parce que je perçois qu'il y a différents efforts qui sont faits pour réduire les quantités de sel. Vous avez décrit cet épandage humidifié comme étant une des solutions et dit qu'il faut suivre sur un plan scientifique l'ensemble des conséquences que l'épandage des sels peut avoir en termes de biodiversité. Il est peut-être vrai que nous n'avons pas encore terminé le chemin, mais je vois que nous sommes déjà sur la bonne route.

M. le Président. – L'incident est clos.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Madame Bertouille souhaite transformer les questions 6 et 7 en questions écrites car elle est retenue en Commission des Affaires intérieures. Elle souhaite obtenir une réponse écrite.

M. le Président. – Nous allons interrompre nos travaux quelques minutes.

- La séance est suspendue à 15 heures 43 minutes.

- La séance est reprise à 15 heures 50 minutes.

ORGANISATION DES TRAVAUX
(Suite)

M. le Président. – Les questions orales de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « le contournement de Couvin » ; de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « la Traversine » ; de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « le retard de paiement des écobonus » ; de M. Dardenne à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « le transfert à la Région des voiries provinciales » ; de Mme Bertouille à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les travaux sur la E42 entre Tournai et Péruwelz » ; de Mme Bertouille à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les enjeux véhiculés par l'Escaut à Tournai et le Pont des Trous » ; de M. Walry à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les aménagements de voirie à Waterloo et Braine-l'Alleud » ; de M. Senesael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « la voirie située face à la gare SNCB de Mons » ; de M. de Lamotte à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les nouveaux radars sur les autoroutes wallonnes » ; de M. Stoffels à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les radars fixes » ; de M. Fourny à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « les dispositions relatives au placement de panneaux électoraux le long des routes régionales » ; de M. Grommes à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur « le financement alternatif » ; de M.

Grommes à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «le Ravel entre St-Vith et Trois Vierges»; de M. Grommes à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «l'harmonisation des panneaux de signalisation»; de M. Borsus à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «les points noirs pour le vélo»; de M. Senesael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «la sécurisation des abords des écoles»; de Mme Cassart-Mailleux à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «l'état d'avancement du Port autonome de Liège»; de M. Wesphael à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «les engagements pris par le Ministre envers la FEDEMOT»; de M. Wacquier à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «la planification des réparations du réseau routier»; de Mme Barzin à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «les chiffres étonnants parus dans la presse concernant les droits d'enregistrement»; de M. Stoffels à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «l'utilisation des pneus hiver»; de M. Stoffels à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «le contournement de Spa» sont transformées en questions écrites.

La question orale de M. Meurens à M. Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Equipement sur «les panneaux d'accueil touristiques le long des autoroutes» est reportée.

Ceci clôture notre ordre du jour.

La séance est levée.

- *La séance est levée à 15 heures 53 minutes.*

LISTE DES INTERVENANTS

M. Willy Borsus, MR

Mme Caroline Cassart-Mailleux, MR

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement

M. Dimitri Fourny, Président

M. Charles Petitjean, FN

M. Edmund Stoffels, PS

M. Bernard Wesphael, Écolo

ABRÉVIATIONS COURANTES

MET	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports